



cnriss point org
Volume 3 Numéro 1

Le CNRIS en action

Coordonnées: 3255 rue Foucher, Trois-Rivières (Québec). G8Z 1M6
Tél: (819) 379-7732 poste 222
Télec: (819) 379-5155 Site Internet: www.cnriss.org

Comité d'éthique de la recherche conjoint /CRDI-TED (CÉRC/CRDI-TED)

Question de savoir...

Depuis 1998, les CRDI, tout comme l'ensemble des organismes du réseau de la santé et des services sociaux, détiennent une responsabilité éthique et légale et ont l'obligation de s'assurer qu'un CÉR évalue et assure le suivi des projets de recherche qui se déroulent à l'intérieur de leur établissement. À cet effet, le Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec (MSSS) a publié en juin 1998, le Plan d'action ministériel (PAM) en éthique de la recherche et en intégrité scientifique. De plus, en vertu de l'article 21 du Code civil du Québec, ce CÉR doit être désigné par le MSSS afin d'être autorisé à évaluer tout projet qui implique des sujets mineurs ou majeurs inaptes.

Par ailleurs, les établissements ont l'obligation de définir et d'adopter un cadre réglementaire. Celui-ci doit faire état des responsabilités explicites des établissements, du CÉR et de ses membres et présenter un mode de fonctionnement équitable et transparent. Au minimum, il doit contenir des normes particulières portant sur les éléments suivants :

- la protection des personnes;
- la déclaration obligatoire des activités de recherche;
- le traitement des cas d'inconduite scientifique et de manquement à l'éthique;
- la gestion des conflits d'intérêts, de la double rémunération et de l'incorporation des chercheurs;
- la gestion financière et le coût des projets de recherche;
- la gestion des banques de données et des dossiers de recherche;
- le contrôle des médicaments d'expérimentation;
- les règles de fonctionnement des comités d'éthique de la recherche ».

Ainsi, les règles de fonctionnement constituent un document maître régissant les agirs des membres du CÉR selon les directives émises par les organisations gouvernementales et stipulées dans le *Plan d'action ministériel en éthique de la recherche et en intégrité scientifique* du MSSS (1998), *Les Standards du FRSQ sur l'éthique de la recherche et l'intégrité scientifique* (2003) et *l'Énoncé de politique des Trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains* (1998).

L'implantation du comité d'éthique de la recherche conjoint désigné pour les CRDI-TED permettra de répondre à cette obligation du MSSS. Ainsi, au cours du mois de mars 2006, le CSDI MCQ, le CR Lisette-Dupras ainsi que le CR Pavillon du parc seront invités à adopter, par résolution de leur conseil d'administration, un cadre réglementaire uniformisé pour l'ensemble des CRDI ainsi que les règles de fonctionnement du CÉRC/CRDI-TED. Par la même occasion, la composition du CÉRC/CRDI-TED pourra être également adoptée.



ÇA BOUGE AU CNRIS

Dans le but de regrouper tous les effectifs du CNRIS, un déménagement était devenu une nécessité.

Nous sommes maintenant installés au 3255 rue Foucher à Trois-Rivières. Au plaisir de vous accueillir.

La parole à Marie-Ève

Étudiante en troisième année au baccalauréat en Communication Sociale à l'UQTR, je suis nouvellement arrivée au CNRIS en octobre dernier.

J'ai obtenu une bourse pour un contrat en recherche pour le CNRIS, d'octobre 2005 à décembre 2005, afin de répertorier les subventions octroyées aux chercheurs en DI et en TED, pour la période 2003 à 2005.

Depuis janvier 2006, je suis stagiaire au CNRIS dans le cadre de mes études et ce, jusqu'en avril. Je poursuivrai et terminerai le rapport de ma recherche sur l'état de la question sur le financement en DI et TED et m'impliquerai dans plusieurs autres projets.

Ce stage me permettra d'approfondir mes connaissances, d'acquérir de nouvelles capacités techniques et de me donner une nouvelle expérience sur le marché du travail.

Il me permettra également de parfaire et d'utiliser mes savoirs en ce qui a trait à la communication et d'élargir mes horizons quant aux possibilités d'emploi, de domaine de carrière ou d'études.

Je terminerai mon stage avec la certitude d'avoir davantage de professionnalisme et de confiance pour entrer sur le marché du travail et faire bon escient de mes acquis.

Au plaisir de vous rencontrer

Marie-Ève Sinotte.